

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'UFR

DU 1<sup>er</sup> avril 2019

**Présents :** MMES et MM AGUAD, ALBARACIN, BOUSSAADIA, BOUVIER, FOURCHES, GAYRAUD, GILBERT, LEONARDON, MATHIOS, MIGINIAC, PATEL, PILET, POLICARD, REBOUL, ROUQUETTE, RUIZ, SINDA, SPITZL DUPIC, WHITTON.

**Excusés :** MMES et MM ALARY (procuration donnée à MME MATHIOS), BELPERIN (procuration donnée à MME RUIZ), BRASSIER (procuration donnée à M. ROUQUETTE), DURAN, ECHALIER, GLASUER (procuration donnée à M. REBOUL), REDFORD, ROMAN, THOMAS (procuration donnée à M. ROUQUETTE).

M. DEL DUCA ouvre la séance à 13 heures.

Le collège usagers ayant été renouvelé, M. DEL DUCA demande aux étudiants nouvellement élus de bien vouloir se présenter.

M. DEL DUCA soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du 15 février 2019. Deux modifications ont été demandées, MME MATHIOS était notée absente alors qu'elle était présente, MME SPITZL DUPIC a demandé que soit ajouté « Par ailleurs, étant donné le nombre limité de toilettes et le nombre important de femmes sur le site, MME SPITZL DUPIC souhaiterait qu'à l'avenir les WC puissent être « mixtes » dans le point 4. Ces modifications apportées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

### 1. - NOUVELLE BOURSE « FONDATION »

M. DEL DUCA informe le conseil que la bourse DRI qui était attribuée aux étudiants ne bénéficiant pas d'autres bourses a été supprimée, elle était d'un montant d'environ 200€ par étudiant.

Cette bourse était versée aux RI par la fondation de l'Université qui a souhaité modifier son attribution afin qu'elle corresponde plus à ses attentes.

La fondation versera un montant de 3 500 € par composante. Cette bourse sera attribuée à un seul lauréat selon les critères établis par chaque composante.

Cette bourse ne concerne que les étudiants hors Erasmus qui ne bénéficient pas d'autres aides.

Elle peut être versée pour un stage ou des études.

M. FOURCHES s'interroge sur le fait que le même montant soit attribué à des composantes qui comportent un nombre d'étudiants très différent et indique qu'il serait intéressant de connaître le montant des bourses DRI qui était attribué aux étudiants de l'UFR jusqu'à présent.

Celles-ci étaient supérieures à 3 000€, le montant sera demandé au service RI de l'UFR.

M. REBOUL demande comment on pourrait faire remonter la désapprobation de l'UFR.  
M. DEL DUCA enverra un mail à M. Bertrand Valiorgue de la fondation lorsqu'il disposera des éléments.

## 2. - CALENDRIER 2019-2020

M. DEL DUCA présente le calendrier. Pour les formations à 12 semaines, la semaine pédagogique sera du 9 au 13 décembre, il y aura une semaine sans activités avant les vacances de Noël. Cela permettra aux formations à 10 semaines de placer leurs examens durant cette période sans problèmes de salles et ainsi de disposer de plus d'amphis en janvier pour les examens des formations à 12 semaines.  
La semaine de vacances d'hiver sera la première semaine, soit du 22 au 29 février 2020.  
Le calendrier est voté à l'unanimité.

## 3. - CRITERES POUR LA DUM 2020

Il s'agit de la dotation unique de moyens. Celle-ci se décompose en un dialogue de gestion RH en deux parties, la première pour les postes d'ATER au mois d'avril puis les postes d'enseignants chercheurs au mois de mai et d'un COM (contrat d'objectifs et de moyens) au mois de juillet où seront traités les points liés aux finances.

Concernant les relations internationales, MME PATEL rappelle que depuis l'an dernier, il y a un seul appel à projets qui comprend trois éléments :

- Professeurs invités
- Mobilités enseignantes dans le cadre d'accords bilatéraux
- Internationalisation des formations

Elle rappelle les critères qui avait été appliqués l'an passé :

- Professeurs invités :
  - Demande concernant des double diplômes
  - Qualité du projet (quels enseignements)
  - Destinations déjà financées ?
- Mobilités enseignantes dans le cadre d'accords bilatéraux :
  - Projets déjà financés les années antérieures
  - Nouvelle initiative
  - Accord existant mais étendu à une autre formation
  - Consolidation
- Internationalisation des formations :
  - Importance du projet
  - Nouvelle initiative
  - Consolidation

Ces critères sont approuvés à l'unanimité.

M. DEL DUCA ajoute que les demandes d'investissement doivent être transmises à l'Université. Le coût des abonnements pour le logiciel Suite Adobe est très élevé, environ 4500€ par salle.

Le département d'espagnol a demandé un logiciel qui représente un coût important, M. DEL DUCA souhaite obtenir une argumentation pour pouvoir défendre ce projet.

#### 4. - POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux situés au bout de l'aile ouest ont commencé et devraient être livrés au mois de juin.

Le problème des locaux sera évoqué lors de la DUM. La priorité sera la demande d'isolation du manège.

L'UFR a besoin d'une nouvelle salle informatique permettant d'accueillir plus d'étudiants. Elle pourrait être installée dans la salle vidéo situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment Paul Collomp qui nécessite quelques travaux. Si la DIL refuse ce projet, l'UFR pourrait prendre en charge la conduite des travaux. Ceux-ci seront de toutes façons financés par l'UFR.

MME PATEL demande la réparation des stores extérieurs.

Les bibliothèques d'anglais et d'espagnol pourraient être transformées en salles de cours. Les étudiants souhaiteraient qu'un distributeur de boisson soit installé à l'intérieur des bâtiments.

#### 5. - RENOUELEMENT DU DIPLÔME UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL BUSINESS WITH FRENCH

M. DEL DUCA présente le dossier. C'est un diplôme géré sur le site de Vichy, porté par M. HEELS. Ce diplôme permet d'obtenir des places dans les universités partenaires.

Les cours sont faits en langue anglaise. Il s'autofinance grâce aux frais d'inscription d'étudiants issus d'Universités non partenaires de l'UCA et à une partie des bénéfices générés par les summer et winter schools.

MME SINDA salue le travail effectué par M. HEELS depuis des années et grâce auquel les étudiants peuvent effectuer un semestre à l'étranger, notamment aux USA.

MME MATHIOS demande quel est le nombre d'étudiants inscrits dans ce diplôme, MME ESTEL lui répond que selon les années ils sont entre 30 et 45.

**Cette demande de renouvellement est validée à l'unanimité.**

#### 6. - POINT SUR LE CIED

M. DEL DUCA rend compte d'une visite qu'il a effectuée au Centre d'Information Europe Direct avec MME MATHIOS et M. GREGOIRE. C'est un centre d'information et de documentation qui est situé Rue Saint Genès et est ouvert les après-midis. Il est subventionné par la mairie de Clermont.

La documentation est gratuite et peut être commandée en nombre.

Le responsable du centre, M. Tanguy Specq, viendra faire une présentation lors des réunions de rentrée.

## 7. - POINT SUR LES EFFECTIFS PARCOURSUP

Les candidatures sont en très nette augmentation pour les licences EEI. Ils sont également en hausse en licences LEA et Information et communication et restent stables en licence LLCER.

M. FOURCHES souligne qu'il faut attendre de connaître le nombre de dossiers réellement validés.

Il fait remarquer que le nombre de candidatures pour la licence Economie Gestion et langues a été multiplié par trois.

## 8. - QUESTIONS DIVERSES

### - EAD Anglais - Espagnol

L'Université a demandé que ces formations à distance soient repensées. Les mineures proposées ne convenant pas aux étudiants, une mineure disciplinaire mieux adaptée a été élaborée à coûts constants.

**Cette mineure est votée à l'unanimité.**

### - Mineure mutualisée aux langues à petits effectifs

M. REBOUL estime qu'il n'y a pas assez d'heures de spécialité dans la mineure proposée.

M. DEL DUCA lui répond que cette mineure a été validée et répondait à l'insatisfaction des étudiants qui ne souhaitaient pas suivre les mineures proposées par l'UFR LCSH.

Cette mineure a été créée à coûts constants, c'est la raison pour laquelle il y a peu d'enseignements en langues. Elle vise à professionnaliser ces parcours de licence LLCER.

### - Aménagements pour les étudiants d'échange hors Europe

A la demande d'Universités partenaires dont les étudiants ne peuvent revenir sur le sol français passer leurs examens au mois de janvier, il est proposé de demander à ces établissements de les organiser aux jours et heures des examens faits en France.

MME SINDA informe le conseil qu'il est désormais possible de proposer des sujets différents aux étudiants à distance et aux étudiants en présentiel.

Les membres du conseil insistent sur la simultanéité des examens.

Un texte sera proposé et envoyé à la DAJI pour validation.

Le principe est mis au vote :

- 2 voix contre
- 10 abstentions
- 5 voix pour

**Il est adopté à la majorité.**

### - Initiative de l'Université Bordeaux Montaigne

L'UFR de langues de l'Université Bordeaux Montaigne organise une réunion rassemblant les directeurs des composantes de langues des universités au mois de novembre et souhaiterait construire un réseau afin de partager les problématiques liées aux langues.

M. DEL DUCA participera à cette première réunion.

- Contrats EAP

Le problème des contrats EAP est évoqué. Jusqu'à présent, des étudiants de L3 Anglais et Allemand pouvaient effectuer des stages dans les collèges et lycées. Ils effectuaient deux demi-journées par semaine. Ils étaient observateurs puis prenaient en charge des séquences.

A partir de l'année prochaine, ils devront être présents 8h par semaine dans les établissements, ce qui ne leur permettra pas de suivre un certain nombre de cours. Dans les futurs concours, une place plus importante sera donnée aux stages et à la didactique au détriment des enseignements disciplinaires.

MME LEONARDON estime que sur le fond c'est une bonne idée car les étudiants manquaient d'expérience, mais ce sera difficile à organiser car chaque étudiant devra avoir un tuteur, l'étudiant ne sera plus seulement observateur mais pourra enseigner. L'objectif est de revaloriser le métier et de limiter les démissions qui sont nombreuses.

- Relations internationales - Etudiants sortants en situation de handicap

Une réunion a eu lieu avec la DRI pour faire le point sur ces problèmes. Un document réalisé par MME BERNARD a été modifié pendant la séance et sera envoyé aux membres de la réunion. Il s'agit d'une note ainsi qu'une annexe précisant toutes les étapes avant le départ.

Sur la note il est bien indiqué que s'il existe une contre-indication au départ de l'étudiant il lui sera demandé de se réorienter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h35.

Le directeur,

Patrick DEL DUCA

La secrétaire de séance,

Martine ESTEL

